



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE

Mercredi 5 juillet 1978

A vous tous, membres du Conseil Général d'Andorre et à votre Président, le syndic Général de la Principauté, nous adressons nos souhaits de bienvenue les plus cordiaux.

Bien-aimés Fils : Nous vous recevons aujourd'hui avec une affection toute particulière, en tant que représentants d'un peuple depuis toujours attaché de tout cœur à ce Siège Apostolique. Il suffit de rappeler que les Paréages, dont le septième centenaire de la signature se célèbre cette année, furent ratifiés par le Pape Martin IV.

Cette large trajectoire historique, heureusement encouragée par une édifiante harmonie entre la vie religieuse et la vie civile, a donné comme fruit une communauté humaine authentiquement accueillante à tous. Aussi, nous vous exhortons à vous efforcer de consolider les vertus propres de la population d'Andorre, en vue non seulement de son bien-être matériel, mais aussi de ce qui peut favoriser tout ce qui offre souffle et qualité à la personne dans toutes ses dimensions, surtout les dimensions culturelle et spirituelle.

Avec notre salut respectueux pour les Co-Princes, nous vous demandons également d'être porteurs de notre bénédiction apostolique que nous vous donnons de tout cœur, à vous-mêmes, à vos familles et à toute la population d'Andorre.